

## Braccio, Nadia

---

**De:** Caroline Leblanc [leblanc.rolie@gmail.com]  
**Envoyé:** 19 mars 2014 20:39  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Mesdames, Messieurs,

Je tiens aujourd'hui à apporter mes observations quant aux projet des compteurs dits "intelligents" d'Hydro-Québec.

Tout d'abord, en ce qui a trait aux messages véhiculés par les employés d'Hydro-Québec, je viens déplorer le **manque flagrant de transparence** qu'il est possible d'observer depuis plusieurs mois. Les chiffres que l'on nous donne (ce n'est plus un secret) sont des moyennes des ondes électromagnétiques que produisent les compteurs et viennent fondre dans la masse les hautes pulsations émises. Comme les compteurs émettent de fortes ondes en une fraction de seconde, H-Q nous a d'abord dit qu'ils n'émettaient que six minutes dans une journée, ce que la société d'État a ensuite rectifié suite à des tests effectués par des techniciens indépendants et diffusés dans les médias. Les nouveaux compteurs émettent bien 24 heures sur 24, deux, vingt, trente fois par minute... Et bientôt à la grandeur du Québec. Cela est inquiétant et sonne l'alarme : nous nous devons d'écouter les experts indépendants qui se penchent sur ce dossier, plutôt que de faire confiance aveuglément aux représentants et recherches liés aux corporations.

De plus, les **frais imposés** pour les personnes choisissant l'option de retrait sont inéquitables : plusieurs familles, personnes moins fortunées ne peuvent se permettre de payer ces sommes. Cette mesure est également anti-démocratique : nos députés à l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité contre ces frais. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec ne respecte pas cette décision? Cela devrait être gratuit, et les personnes choisissant cette option peuvent très bien faire eux-mêmes la relève de leur compteur et communiquer les données requises à Hydro-Québec.

En ce qui concerne la santé, Hydro-Québec, par son porte parole Patrice Lavoie, nous assure que les compteurs intelligents ne peuvent avoir d'impacts sur la santé des personnes. **Or, l'OMS a classé les champs radiofréquences comme potentiellement cancérigènes pour les humains**. Hydro-Québec ne peut prendre cela à la légère. Partant du principe de précaution, nous ne pouvons faire abstraction de cet avertissement et de celui de nombreux docteurs et spécialistes tel le physicien Paul Héroux de l'Université McGill ou encore Dr David Carpenter de l'Université d'Albany. Il en va de même pour l'environnement, nous devons nous intéresser aux conséquences qui dépassent celles sur les humains et se pencher sur celles touchant les animaux, les insectes, la végétation...

Il faut voir l'installation des compteurs intelligents comme un élément de plus dans notre environnement déjà empli de ces appareils créés, et non naturels, émettant de hautes radiofréquences.

Hydro-Québec ne respecte pas non plus les moratoires de plusieurs villes qui refusent l'installation de ces nouveaux compteurs. Je considère urgent de voir à ce que la **démocratie** municipale soit respectée et que tous les compteurs intelligents posés dans les municipalités ayant adopté un moratoire soit hâtivement remplacés par des compteurs mécaniques.

Et s'il s'avérait qu'Hydro-Québec continue d'installer les compteurs intelligents malgré toute la résistance citoyenne, il est à noter que nous payons actuellement des frais de base sur notre facture d'électricité qui incluent les frais pour la relève. Je demande à ce que ces frais soient éliminés pour toute personne se faisant

poser un compteur intelligent. En effet, selon les plans d'Hydro-Québec, les releveurs seront mis à pied. Pourquoi devrions-nous encore en payer les frais?

En tant que citoyenne, je dis non aux compteurs intelligents émetteurs de radiofréquences dans mon domicile, non pour ma famille, non pour le Québec.

Merci.

--

Caroline Leblanc